



PROCÈS – VERBAL

de la séance du Conseil Municipal

du 26 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre le 26 avril, à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 20 avril, s'est réuni à la MAIRIE DE SAGY, sous la présidence de M. Denis PARISOT, Maire de SAGY.

Nombre de membres afférents au CM : 15 - **En exercice** : 14 – **Présents ou représentés** : 11

Membres présents : BEY Pascal – MOREY Raphaël – BERNARD Marie-Annick – COULON Maryline – MIELO Claude – MOREY Valentin – BERTHAUD Gérard – BOULLY Franck – MAXIT Delphine

Membres représentés : GERUSA Cindy – GUILLOT Jennifer

Membres excusés : VERGUET Ghislaine

Membres absents : LAMY François-Noël

Est élu secrétaire de séance : MOREY Valentin

Ordre du jour : 4 points en plus

1. Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal
2. Délibération pour extension exonération de loyers pour l'association utilisatrice du local 50 route de Louhans (M.A.M.)
3. Position des élus concernant la participation au festival des Contes Givrés 2024 (spectacle le 12/10 à 20h30 aux conditions habituelles)
4. Délibération pour demande de subvention au F.A.F.A. concernant l'éclairage du stade
5. Information concernant le projet Ages&Vie
6. Organisation commémoration et repas du 8 mai
7. Modification du tableau des effectifs
8. Organisation du bureau des élections du 09/06/2024
9. Départ locataire au 74 route des Gallands
10. Mise à jour délibération amortissement des travaux du SYDESL
11. Délibération pour signature convention avec CITEO
12. Décision concernant l'installation d'un panneau lumineux
13. Préparation du bail pour l'extension de la supérette
14. Stationnement des poids lourds Place du Presbytère
15. Point sur les chantiers en cours
 - Lotissement les Buissons
 - Extension supérette
 - M.A.M.

Questions diverses :

- * Info concernant situation financière des EHPAD
- * Info concernant réponse à LRAR du 13 mars concernant l'utilisation de la salle « des jeunes »
- * Info de travaux en prévision sur ligne électrique moyenne tension en forêt communale au Champ Moine
- * Info réponse au questionnaire de B.L.I. concernant le projet de territoires
- * Bilan financier de la chaufferie Nord (plaquettes bocagères)
- * Bilan financier de la chaufferie Sud (pellets)
- * Pré-bilan financier du chauffage 1 Place du Presbytère (P.A.C.)
- * Compte-rendu des travaux des employés par le 1^{er} adjoint

1. Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal

Monsieur le Maire demande si des modifications ou ajouts sont à apporter au document. Le Conseil Municipal APPROUVE, à l'unanimité, le procès-verbal du conseil municipal du 29 mars 2024.

2. Délibération pour extension exonération de loyers pour l'association utilisatrice du local 50 route de Louhans (M.A.M.)

Valentin MOREY concerné par ce point sort de la salle.

Lors de signatures de bail avec la commune, les frais de notaire sont pris en charge pour moitié par le bailleur et le locataire. L'association locataire de l'ancien bâtiment de la poste n'ayant pas pris en compte cette charge, celle-ci a fait la demande d'exonération de ces frais. Afin de ne pas créer un précédent, il est proposé pour compenser ces frais de notaire et la perte de production due au retard des travaux de porter l'exonération de loyer décidé par délibération lors du dernier conseil de 2 mois à 4 mois. Cette décision est soumise au vote et est acceptée à l'unanimité.

3. Position des élus concernant la participation au festival des Contes Givrés 2024 (spectacle le 12/10 à 20h30 aux conditions habituelles)

Chaque année BLI propose par ses bibliothèques le festival des contes givrés, ceux-ci n'ont pas eu lieu dans la commune depuis 2020. La COMCOM prend en charge le coût du spectacle, la SACEM, la SACD, l'encadrement technique et l'organisation de la soirée et la commune qui accueille le spectacle met à disposition la salle, prend en charge les frais de repas des équipes technique et artistique ainsi que le pot offert aux spectateurs. Une représentation est prévue le samedi 12 octobre dans la salle communale qui est disponible, le conseil accepte à l'unanimité cette demande.

4. Délibération pour demande de subvention au F.A.F.A. concernant l'éclairage du stade

Lors du conseil du 26 janvier 2024, le conseil a choisi l'entreprise qui effectuera les travaux d'installation du nouvel éclairage au stade communal. Le coût total estimatif de cette opération est de 24 266.51 € HT sur lesquels il est possible d'obtenir une subvention Appel à Projet du Département et une subvention du Fond d'Aide au Football Amateur, pour un total estimé à environ 19 000 €. Par vote, à l'unanimité, le maire est autorisé à faire les demandes de subventions et à signer tous les documents nécessaires à cette démarche.

5. Information concernant le projet Ages&Vie

Par mail du 13 courant, le Directeur Immobilier de Ages&vie a informé la commune que, finalement, celle-ci n'était plus retenue pour l'implantation d'une de leurs structures à cause de différentes contraintes et difficultés rencontrées dans notre département, notamment le fait que Montpont-en-Bresse doit ouvrir et d'attendre l'ouverture de cette structure pour évaluer si le bassin peut accueillir une autre implantation.

6. Organisation commémoration et repas du 8 mai

Le repas communal aura lieu, cette année, à la salle des fêtes avec l'intervention d'un traiteur avec des serveuses. Mr le Maire demande donc aux élus qui pourrait être disponible afin d'aider à la mise en place de la salle pour l'accueil du pot après la commémoration et des tables pour le repas. 5 personnes sont volontaires et rendez-vous est donné à 9 h à la salle des fêtes le 8 mai.

7. Modification du tableau des effectifs

Le tableau des effectifs doit être modifié comme suit : suppression d'un poste d'agent polyvalent d'entretien, la personne en poste partira fin mai et augmentation des heures du 2^{ème} agent d'entretien pour compenser cette suppression. Il s'agit des heures d'entretien de la salle des fêtes et de la salle sport et culture.

8. Organisation du bureau des élections du 09/06/2024

En vue des élections européennes qui ont lieu le 9 juin 2024, le bureau de vote doit être organisé avec 4 élus en plus du maire et du 1^{er} adjoint et des 2 secrétaires. 4 conseillers se portent volontaires.

9. Départ locataire au 74 route des Gallands

Les élus sont informés que la locataire de l'appartement au-dessus de la boulangerie le libérera au 30 juin.

10. Mise à jour délibération amortissement des travaux du SYDESL

Suite au passage à la nomenclature M57, Mr le Maire propose aux élus de mettre à jour l'amortissement des comptes 204. Le conseil vote à l'unanimité d'amortir les comptes 204181 et 204182 sur 5 ans.

11. Délibération pour signature convention avec CITEO

CITEO propose de signer une convention de soutien pour la lutte contre les déchets abandonnés et diffus et ceci pour 5 années afin d'aider les communes ayant en charge le nettoyage de ces déchets. Les élus autorisent le maire à signer cette convention.

12. Décision concernant l'installation d'un panneau lumineux

Le Groupe de travail s'est réuni, 2 propositions ont été reçues :

Créadiode location pour 18 945 €, il faut demander un devis pour la fourniture et l'installation

Lumiplan 20 400 €, remise de 17 600 €, il est interfaçable avec panneau pocket

La question est posée de savoir si le dossier est clos ou si le projet continue : 8 voix pour.

13. Préparation du bail pour l'extension de la supérette

Surface avant travaux :		257.81 m ²
Surfaces supplémentaires :	Stockage	63.80 m ²
	Zone de vente	86.24 m ²
	Local vers pizzeria	53.50 m ²
	Surface totale	461.35 m ²

Le bail de 2021 prévoyait un loyer progressif sur 3 ans pour arriver à 6 000 €, le loyer actuel compte tenu de l'indice de référence est de 6 531.60 € HT.

La décision est prise par les élus d'appliquer un loyer progressif pour cette extension, soit un loyer global de : 1^{er} année 11 462 € - 2^{ème} année 12 062 € - 3^{ème} année 12 662 € - 4^{ème} année 13 262 € indexables sur l'indice de référence.

14. Stationnement des poids lourds Place du Presbytère

La Place du Presbytère est occupée tous les week-ends par un nombre assez important de semis de camions. Ces stationnements se font sans l'aval de la mairie. Les chauffeurs ont donc été invités à se présenter en mairie afin d'obtenir l'autorisation de stationner. Il est donc décidé d'installer un panneau indiquant que le stationnement est interdit sauf bus scolaire et poids lourds dont la demande aura été acceptée.

D'autre part, l'accès au point propre et au dépôt relais doit être laissé libre.

15. Point sur les chantiers en cours

- *Lotissement les Buissons* : les lots sont prêts pour la vente, reste juste le problème des désordres sur voirie à l'entrée du lotissement à gérer.
- *Extension supérette* : le plaquiste a un peu de retard mais tout devrait être terminé le 20/05 – la peinture devrait débuter le 29/04 – la porte sectionnelle a été installée – le raccordement des 2 parties par une porte devrait avoir lieu le 06/05 – les abords sont en cours de réalisation (bitume, bordures, déblaiement du chantier...).
- *M.A.M.* : la MAM est exploitée par l'association depuis début avril, rien de particulier à signaler, juste les joints de la porte d'entrée qui est ancienne.
- *Eclairage terrain foot* : l'entreprise Pierault a le matériel à disposition pour les travaux mais doit attendre que le terrain soit plus sain pour débuter.

- Questions diverses :

▪ **Info concernant situation financière des EHPAD :**

Pour la 2^{ème} année consécutive, les comptes de l'EHPAD des Crozes présentent un déficit assez important, en cause l'augmentation des salaires du personnel sans percevoir de compensation de l'Etat.

▪ **Info concernant réponse à LRAR du 13 mars concernant l'utilisation de la salle « des jeunes » :**

Suite aux problèmes évoqués lors du précédent conseil concernant des nuisances qui seraient provoquées par l'activité de la salle des jeunes, lecture est faite du courrier envoyé en recommandé avec AR le 25/04 au riverain.

▪ **Info de travaux en prévision sur ligne électrique moyenne tension en forêt communale au Champ Moine :**

La commune est informée qu'un des poteaux de la ligne qui traverse une partie de la forêt communale sera déplacé d'une quinzaine de mètres courant du 2^{ème} semestre 2025.

▪ **Info réponse au questionnaire de B.L.I. concernant le projet de territoires :**

Afin d'établir un projet de territoire, les communes sont invitées à remplir un questionnaire.

▪ **Info concernant les travaux à l'appartement au 74 Route des Gallands**

Le garde-corps sera mis en place la semaine du 29/04.

▪ **Bilan financier de la chaufferie Nord (plaquettes bocagères) :**

Le maire projette un bilan de la chaufferie à bois déchiqueté. De 2019 à 2023, un gain moyen annuel de 22 396 € est constaté, il s'agit d'une production locale avec un prix des plaquettes relativement stable à l'année. Le maire a participé à une réunion avec des maires qui ont engagé ce genre d'installation.

▪ **Bilan financier de la chaufferie Sud (pellets) :**

Pour la chaufferie à pellets, les gains sont les suivants : 2020 – 2021 : 6 864 € / 2021 – 2022 : 15 074 € / 2022 – 2023 : 12 209 €

▪ **Pré-bilan financier du chauffage 1 Place du Presbytère (P.A.C.) :**

Pour présenter le bilan financier de la 1^{ère} année de chauffe des logements Place du Presbytère, celui-ci sera fait le mois prochain dès réception de la dernière facture.

▪ **Compte-rendu des travaux des employés par le 1^{er} adjoint.**

Taille – Désherbage – Tonte – Nettoyage points propres, sanitaires – Nettoyage aux écoles – Réparation regard vers la boulangerie – Busage Chemin de La Vallière – Curage de fossé Petits Bois – Désherbage cimetière, maison du Bailli, les Bullets – Formation de 1 jour phytosanitaire – Pont sortie du bois communal – Imp de la Recule fossé, desserte, rempierrage – préparation pour l'installation de la fibre : passage de gaine, perçage du mur – Entretien jeux derrière la bibliothèque – Pose de laine de verre – Réparations diverses aux écoles.

Tour de table de fin de séance :

Claude MIELO : où en est la réflexion concernant le panneau lumineux

Gérard BERTHAUD :

- Mam : le panneau est-il à faire ou non cela avait été évoqué ? oui il sera à décider avec les 2 membres de la MAM.
- Site internet : relance faite par le gérant de PUBLIGO.
- Fête patronale : a-t-on reçu un devis de Mr Ferrier pour les feux d'artifices ? oui, une réunion est à prévoir pour le choix de la musique...
- Ecole maternelle : suite aux visites des commissions sécurité et accessibilité, le maire doit signer un arrêté d'autorisation d'ouverture.

Fin de la séance à 22 h 25.

Le secrétaire de séance,

Le Maire,

